



Conseil Général du Val de Marne Construction du PDE

Restitution de l'atelier 6 : comment favoriser l'accès à
l'emploi des jeunes ? Comment sécuriser leurs parcours ?

⌘ Typologie de l'Étude OCDE - emploi des jeunes en France - 2009 :

- Le groupe des « laissés pour compte » = 11% des 15-24 ans en France, souvent jeunes sans diplôme, issus de l'immigration, résidant au sein de quartiers en difficulté.
- Le groupe des « Débutants en mal d'insertion » = ¼ des sortants d'école : souvent diplômés, mais qui mettent beaucoup de temps à se stabiliser en emploi, même en période de croissance économique
- Le groupe des « performants » = titulaire d'un diplôme initial sélectif (Grandes écoles ou IUT), particulièrement valorisé par les employeurs.

⌘ Précision du périmètre par les participants

- Jeunes débutants en mal d'insertion
 - Intégrer la population des jeunes en alternance ayant des difficultés à trouver un employeur
 - Intégrer la population des jeunes bénéficiaires du RSA qui alternent périodes de travail et périodes de galère
- Jeunes performants
 - Nécessité de préciser le taux d'insertion de cette population
 - Attention: l'école/le niveau d'études n'est pas toujours le facteur principal de l'insertion de ces jeunes
- Jeunes laissés pour compte
 - Intégrer les jeunes débutant n'arrivant pas à s'insérer

	Enjeux	Objectifs	Actions
1. Renforcer les relations et les synergies entre les entreprises et les institutions scolaires	<ul style="list-style-type: none"> › Faire évoluer les représentations de part et d'autre et améliorer la connaissance réciproque › Améliorer la mise en relation entreprises - élèves 	<ul style="list-style-type: none"> › Faire se rencontrer les deux univers › Développer une relation « gagnant-gagnant » › Développer les politiques de stages › Développer l'alternance 	<ul style="list-style-type: none"> › Visites des entreprises dans les collèges et lycées, visites des élèves en entreprise (modules de découverte) › Challenge école - entreprises (concours organisés par les entreprises) › Partenariats avec les Branches professionnelles : dispositif « ambassadeurs des métiers » › Développement du tutorat
2. Agir sur l'environnement du jeune	<ul style="list-style-type: none"> › Lever les freins familiaux (préjugés sur filières) › Développer le savoir être en entreprise › Travailler à partir des envies des jeunes › Professionnaliser l'orientation 	<ul style="list-style-type: none"> › Accompagner les familles qui rencontrent des difficultés sociales › Développer une offre de service pour la mise en réseau des familles, du jeune, avec le monde de l'entreprise › Préparer les publics en amont (droits et devoirs, comportement en entreprise), le plus tôt possible 	<ul style="list-style-type: none"> › « Plate forme de stage » : aide à la mise en relation des jeunes avec des professionnels, centralisation des contacts entreprises du territoire, constitution de viviers, information des jeunes et des familles
3. Améliorer la connaissance et l'accès aux métiers du territoire, d'aujourd'hui et de demain	<ul style="list-style-type: none"> › Donner de la visibilité aux secteurs en développement, aux métiers émergents ou en évolution › Faciliter l'accès à ces secteurs, à ces métiers › Renforcer la formation pour l'accès à ces métiers › Accompagner les entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> › Mobiliser les acteurs: le secteur IAE et coopératif, les Missions Locales etc. › Développer les formations professionnalisantes › Développer des compétences transverses à certaines filières de métiers pour développer l'employabilité et l'adaptabilité des publics 	<ul style="list-style-type: none"> › Développement d'un GEIQ orienté vers les jeunes › Exemple de l'initiative Danone (Mission locale de Bièvre), à dupliquer › Recensement des emplois, avec une dimension prospective (emplois accessibles aux peu qualifiés) › Développer davantage les Plateformes de vocation (méthode des habiletés) : une seule aujourd'hui présente sur le territoire › Sensibiliser les professionnels de l'orientation et de l'emploi aux métiers porteurs du territoire (cio, ...)

	Enjeux	Objectifs	Actions
1. Renforcer les relations et les synergies entre les entreprises et les institutions scolaires	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapprocher le monde de l'école de celui de l'entreprise ➤ Améliorer la mise en relation élève-école 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faire Pénétrer les entreprises au sein de l'EN soit directement soit via leurs relais professionnels <i>les</i> ➤ Développer l'alternance ➤ Donner aux jeunes, dès l'école, une vision précise des métiers 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer le stage comme découverte réelle d'un métier ➤ Constituer un réseau du DRH ➤ Revoir les modalités de l'alternance, pas adaptés à certains secteurs d'activité
2. Agir sur l'environnement du jeune, sur son employabilité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Lever les freins familiaux (préjugés sur filières et métiers techniques, ➤ Développer le savoir être en entreprise ➤ Travailler sur les envies des jeunes ➤ Professionnaliser l'orientation 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accompagner l'entourage dans l'orientation du jeune ➤ Valorisation des métiers techniques auprès du jeune et de son entourage ➤ Développer les savoir être du jeune en entreprise ➤ Lever différents freins périphériques (mobilité...) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Financement du permis de conduire ➤ Associer les jeunes à la réflexion par des groupes de travail (orientation, freins, savoir être...) ➤ Présentation à l'école des savoir être ou faire que l'employeur attend, présentation pratique et théorique du monde du travail à l'école ➤ Actions sur les métiers porteurs en direction des familles
3. Améliorer la connaissance et l'accès aux métiers du territoire, d'aujourd'hui et de demain	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Identification des métiers porteurs et émergents ➤ Professionnalisation de l'orientation ➤ Permettre aux entreprises de recruter des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Soutien aux pôles de compétitivité, aux secteurs porteurs du territoire ➤ Faciliter la compréhension des métiers et développer la prospective métier ➤ Orienter les jeunes vers des métiers porteurs ➤ Accompagner les entreprises, TPE-PME, les DRH, dans leur recrutement 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Plateforme RH ➤ Développer des modules socles commun de formation avec des passerelles (sur les filières porteuses), des stages, des modules de présentation des filières etc. ➤ Mentorat (les entreprises s'appuient sur leurs seniors pour encadrer les jeunes) /tutorat

	Enjeux	Objectifs	Actions
4. Agir sur le système de formation initiale et continue	<ul style="list-style-type: none"> › Au regard de la flexibilité aujourd'hui demandée par le marché du travail, Sortir de la logique de formation aux métiers 	<ul style="list-style-type: none"> › Développer des formations aux domaines professionnelles (notion plus large que celle de métiers) permettant plus de polyvalence 	<ul style="list-style-type: none"> › Mobiliser les partenaires formation (ingénierie et financement)

⌘ Des principes

- ☒ Un ancrage territorial: s'appuyer sur les filières et les entreprises du territoire
- ☒ Pragmatisme: établir des liens concrets entre l'entreprise et l'école
- ☒ Une relation d'échange: les entreprises et les écoles y gagnent

⌘ Des objectifs

- ☒ Développer les stages et leur donner un contenu professionnalisant
- ☒ Faciliter la mise en relation écoles entreprises, par un service logistique
- ☒ Intégration de la dimension « entreprise » dans l'éducation scolaire
- ☒ Susciter des vocations au-delà des élèves en lycées professionnels

⌘ Des propositions d'action

- ☒ Constitution d'un vivier, centralisation par une plateforme des besoins des écoles et des entreprises
- ☒ Fourniture d'un service logistique de coordination et de mise en relation écoles / entreprises (stages...)
- ☒ Développer les partenariats avec les branches professionnelles, et des dispositifs de type « ambassadeurs des métiers »

⌘ Deux enjeux

- Travailler sur les représentations des jeunes à l'égard des entreprises
- Travailler sur les représentations des recruteurs à l'égard des jeunes

⌘ Objectifs

- Donner envie aux jeunes, attirer vers les métiers
- Lever les freins à l'emploi des jeunes liés aux représentations des employeurs
- Contourner le problème de l'exigence d'une première expérience, qui peut constituer un frein à l'embauche du jeune

⌘ Des propositions d'action

- Travail et partenariat avec les branches professionnelles pour présenter les métiers de façon attractive auprès des jeunes
- Tutorat: accompagner les jeunes en emploi pour créer les conditions de réussite
- Groupes d'échange inter entreprise sur les expériences de recrutement réussies

⌘ Association le Regard

- ☒ Interventions dans les lycées, collèges et dans les missions locales
- ☒ Découverte des métiers du BTP auprès des divers acteurs, intermédiaires par des exposés et visites de chantiers

⌘ Greta Geforme 94

- ☒ Création d'un « numéro vert » Val de Marne qui recenserait tous les type d'information et d'orientation possibles : qui fait quoi ? À qui s'adresser ? Pour une bourse de stage ?
- ☒ Recenser les différents outils de communication et pratiques mis en place par les branches professionnelles pour faire connaître les métiers (CD, forum, visites d'entreprises, parrainage, ...) ;
- ☒ Mettre en œuvre des actions découverte métiers sur les métiers porteurs du val de marne en direction des collégiens

⌘ Opcalia Ile de France

- ☒ Identification de projets « formation » sur le territoire à remonter au FPSPP visant les salariés fragilisés et les demandeurs d'emploi
- ☒ *A noter qu'Opcalia a recruté depuis le début de l'année 2010 : 8 développeurs de la professionnalisation (un par département) dont la mission principale est d'informer et de sensibiliser les entreprises et plus particulièrement les TPE-PME aux contrats de professionnalisation (conditions d'accès, publics prioritaires, primes à l'embauche, modalités administratives)*

⌘ Conseil Régional

- ☒ Financement d'actions de promotions intégrant le passage du permis de conduire, véritable outil d'aide à l'accès à l'emploi - remarque BPI : à l'image de « l'opération Permis sport emploi » récemment mis en œuvre dans le val de marne

⌘ CMA 94

- ☒ Collecte d'offres de stages de l'artisanat
- ☒ *A noter que la CMA développe des actions de valorisation de l'apprentissage par des visites régulières en direction des collèges et de quelques lycées (décrocheurs, classes relais), il a mis en place une individualisation du suivi des jeunes apprentis permettant de limiter les ruptures de contrat : accompagnement dans la recherche d'entreprises, accompagnement en entreprise (visites régulières du maître d'apprentissage)*

⌘ STRAGEFI carrières

- ☒ Actions autour des savoir être en entreprise (conforter l'action déjà mise en œuvre « A'venir - Etre en entreprise » qui permet un travail sur le comportement en binôme avec les fédérations professionnelles d'employeurs - (*Remarque BPI : pour travailler sur le comportement des jeunes, un dispositif appelé CIPRO (comportement et intégration professionnelle) a été développé depuis plusieurs années dans certains missions locales de France*)
- ☒ Actions autour de la visite d'entreprise type « ambassadeurs des métiers »

⌘ R.E.L.A.I. jeunesse - service municipal Mairie de Saint Maur

- ☒ Renforcer les rencontres entreprises, jeunes au collège (visite découverte, projet avec classes, tables rondes jeunes et employeurs)
- ☒ Développer Parrainage jeunes/seniors lors de stages y compris dans la recherche d'emploi
- ☒ Mettre en place ateliers renforcés de Techniques de Recherche d'emploi (de stages, contrats en alternance) dans les collèges et lycées
- ☒ Améliorer et dynamiser les expositions organisées au sein des collèges et lycées sur métiers porteurs, développées

⌘ Mission locale de Maisons Alfort- Charenton-Saint Maur- Saint Maurice

- ☒ Renforcer Parrainage des jeunes 16/25 avec des parrains issus de secteurs professionnels avec une forte identité (type pro BTP)
- ☒ Renforcer actions de coaching jeunes diplômés
- ☒ Renforcer actions passerelles « entreprise »

⌘ Mission locale INNOVAN

- ☒ Renforcer les coopérations avec EN (MIGEN, CIO, établissements scolaires)

⌘ France énergie emploi

- ☒ Renforcer programme d'accompagnement des jeunes diplômés, Favoriser les parrainages individuels au sein d'entreprises pour encadrer et guider en collaboration, avec nous, un jeune diplômé
- ☒ Travailler avec les écoles pour favoriser dès ce niveau les passerelles entreprise

⌘ Mairie de Vitry

- ☒ Renforcer actions de rapprochement entreprises, partenaires locaux de l'emploi et établissements

⌘ ADP

- ☒ Contribuer au forum métiers (collèges, lycées, grandes écoles)
- ☒ Développement de contrats d'apprentissage et de demandes de stages (découverte des métiers)

⌘ Mission locale Val de Bièvre

- ☒ Développer davantage les partenariats avec de grandes entreprises du territoire (*remarque BPI : cette idée permettrait d'initier une opération de type « 100 chances - 100 Emplois »*)
- ☒ Développer une « éducation professionnelle des jeunes éloignés de l'emploi » en s'appuyant sur le réseau coopératif et l'IAE = développer le concept d'entreprise école
- ☒ Mobiliser le réseau des collectivités territoriales pour l'accueil des jeunes en stage découverte ou de validation d'un métier ; (*remarque BPI : cette action pourrait aussi permettre d'asseoir le dispositif CUI-CAE passerelles qui permet aux jeunes d'acquérir une première expérience professionnelle les aidant à consolider leurs compétences dans des collectivités territoriales ou des associations pour accéder ensuite à un emploi dans le secteur marchand*)

⌘ Pôle Emploi

- ☒ Faire une action « coup de poing » de rapprochement OE/Jeunes en recherche en s'appuyant sur les contrats de professionnalisation et l'AFPR (pour les jeunes bénéficiaires de l'ARE uniquement)
- ☒ Mettre en place un suivi renforcé d'au moins 6 mois dans l'emploi en s'assurant qu'un tuteur est nommé dans l'entreprise, qu'il connaît bien son rôle et qu'il est en mesure de l'assurer, que le jeune a bien un référent (PE ou ML, qu'il connaît bien son rôle et qu'il est en mesure de l'assurer. Construire un parcours d'intégration et définir la fréquence des rencontres entre les trois parties. Formaliser le plan d'action dans une convention type convention de coopération. Évaluer l'action au bout d'un an.